

Les écoles

Ecole maternelle Jules Ferry

✉ 11 Rue Van Coppenolle

☎ 03.27.36.29.06

Directrice : Mme GOLUBKOF sera remplacée à partir de la rentrée de septembre 2019

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 08H30-11H30 et de 13H30-16H30

Ecole primaire Marius Assez

✉ 9 Rue Van Coppenolle

☎ 03.27.36.31.45

Directrice : Mme LIBRE

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 08H30-11H30 et de 13H30-16H30

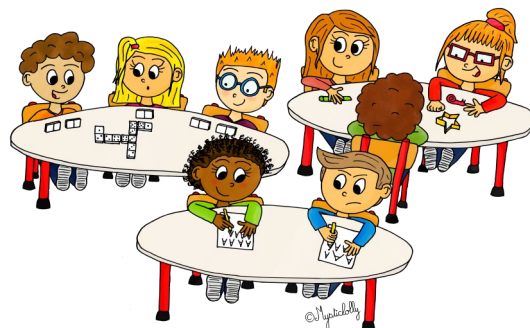
Ecole primaire Julien Beauvillain

✉ 29 Rue Victor Hugo

☎ 03.27.36.27.87

Directeur : M. DELVAL

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 08H45-11H45 et de 13H45-16H45



Autres services

Halte-garderie BABIBULLE

✉ Espace Socioculturel des Acacias

Responsable : Anne-Rose MIOUX

☎ 06.78.90.21.53

Pour qui ?

Enfants âgés de 3 mois à 6 ans avec une capacité d'accueil de 10 places.

Quand ?

Deux jours par semaine la journée.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

✉ Espace Socioculturel des Acacias

Responsable : Anne-Rose MIOUX

☎ 06.78.90.21.53

Quoi et quand ?

Mardi ou vendredi de 9h à 11h30 : animations pour les Assistantes Maternelles

Vendredi de 16h30 à 18h30 : accueil des familles et/ou AM pour accompagnement administratif

Maison Des Jeunes (MDJ)

✉ Espace Socioculturel des Acacias

Responsable : Christophe VALANSOMME

Pour qui ?

Les jeunes absconnais de 11 ans à 19 ans révolus

Quand ?

Tous les mercredis de 13h30 à 17h30 en période scolaire et du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 pendant les vacances.

20¹⁹/₂₀

Abscon

Services



Ce qui change à la rentrée !

La commune d'Abscon met en place le Portail Citoyen pour vous permettre de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pourrez :

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services de la commune
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : ALSH, cantine et garderie périscolaire
- Régler vos factures
- Consulter vos historiques

Retrouvez nos informations sur abscon.fr

Commune d'Abscon



Garderie périscolaire

✉ Restaurant scolaire, Rue Van Coppenolle
Responsable : Christophe VALANSOMME

Horaires garderie du matin :

de 7h30 à 8h30 (pour les écoles Ferry et Assez)
de 7h30 à 8h45 (pour l'école Beauvillain)

Horaires garderie du soir :

de 16h30 à 18h00 (pour les écoles Ferry et Assez)
de 16h45 à 18h00 (pour l'école Beauvillain)

Quand inscrire les enfants ?

Au plus tard, le Vendredi avant 12h00 pour la semaine suivante.

Il n'y aura plus aucune vente de ticket pour la cantine, mais les réservations et les paiements se feront en ligne sur le portail citoyen.
Si vous possédez encore des tickets, vous pouvez les échanger au centre administratif.

Restauration scolaire

✉ Restaurant scolaire, Rue Van Coppenolle
Responsable administratif : Sandrine ALUNNO



Responsable service animation: Christophe VALANSOMME



Pour qui ?

Les enfants scolarisés dans les écoles d'Abscon. Seuls les enfants en Toute Petite Section (dans la classe de Mme GOLUBKOFF) ne pourront être inscrits à ce service.

Que mangent les enfants ?

La société Lys Restauration livre chaque matin, en fonction de la commande passée la veille. Les menus sont communiqués sur le site **abscon.fr** et affichés au restaurant scolaire.

Quand inscrire les enfants ?

Au plus tard,

- le vendredi 9h30 pour le repas du lundi
- le lundi 9h30 pour le repas du mardi
- le mardi 9h30 pour le repas du jeudi
- le jeudi 9h30 pour le repas du vendredi

ALSH

Ecole primaire Marius Assez
✉ 9 Rue Van Coppenolle

Pour qui ?

les enfants de 3 à 16 ans

Périodes et horaires ?

Quand inscrire les enfants ?

Toussaint Hiver Printemps	3-16 ans	13h30-17h30
Noël	6-16 ans	13h30-17h30
Juillet Août	3-16 ans	9h-17h Garderie 8h-9h et 17h-18h

Dès la fin d'un ALSH pour le suivant

Comment inscrire les enfants ?

Connectez-vous sur **abscon.fr**
Cliquez sur l'icône



Connectez-vous avec vos identifiants personnels
Dans l'**Espace Famille**, allez dans **les activités**.

Cliquez à droite sur

🕒 Réservations

Remplissez le formulaire dans l'ordre :
sélectionnez l'enfant, l'activité puis la période.

Une fois la demande envoyée, vous recevrez un accusé d'enregistrement dans vos mails.

La validation de ces demandes individuelles est gérée par le personnel administratif communal, et ce pendant les heures d'ouverture du centre administratif.

Dans l'**espace Famille**, puis dans **les activités**, consultez le **planning** :

➔ **dès que le service est réservé et de couleur bleue ou rose, votre enfant est bien inscrit.**

Facturation

Les tarifs des services sont consultables sur le site de la commune **abscon.fr**